

Qu'est-ce que La Fédération APAJH ?

Créée en 1962, la Fédération APAJH association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner toutes les situations de handicap. C'est une association de loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1974.

La Fédération APAJH gère plus de 630 établissements et services, accompagne plus de 30 000 personnes en situation de handicap et emploie plus de 14 000 personnes.

Quel financement ?

Le dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé.
L'ensemble des prestations proposées est entièrement pris en charge dans le cadre de ce financement.



Plan de situation et contact

Le dispositif intervient sur l'ensemble du département du **Rhône**.



**14 rue de Longchamp
69100 Villeurbanne**

Bus : C26, 69 arrêt Croix-Luizet

Bus : C17, 37 arrêt Longchamp

Tramway : T1 arrêt Croix-Luizet

Voiture : périphérique sortie Croix-Luizet

Pour **toute demande** concernant le Dispositif Répit, adressez-vous à la **Plateforme de Répit** :

06 77 08 46 29 • 07 87 79 61 66

06 29 86 86 31

TRH.PLT-REPIT@apajh.asso.fr

Notre mission principale
Accompagner, soutenir
et proposer des prestations en fonction
des besoins des personnes



Dispositif Répit

Pour les **aidants** de
personnes en situation de handicap

Le Dispositif Répit

Il s'adresse aux aidants familiaux non-professionnels de personnes en situation de handicap.

Le Dispositif Répit est composé de deux services :

- La Plateforme de Répit
- L'Accueil de Répit pour les proches avec troubles du spectre autistique



Il vise à :

- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne accompagnée et de son aidant.
- Éviter l'épuisement de l'aidant.
- Lutter contre l'isolement.
- Favoriser la poursuite de la vie à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Nous contacter

Du lundi au vendredi, sur simple appel téléphonique au **06 77 08 46 29** ou au **07 87 79 61 66**.

Le Dispositif Répit intervient sans notification MDPH.

La Plateforme de Répit

La mission générale

Ecouter, soutenir, accompagner dans la recherche de solution de répit adaptée.

Comment ?

- En recensant les besoins et attentes des aidants.
- En recherchant avec l'aidant et le réseau partenarial, des solutions de répit individuel ou de soutien (démarches administratives, services d'aides à domicile, loisirs spécialisés).
- En orientant vers des services de répit.
- En proposant des temps collectifs entre aidants.

Modalités d'accompagnement

- Notre service intervient à la demande des familles.
- Une entrevue est proposée avec les professionnels à votre domicile, au bureau, ou tout autre lieu de votre convenance, afin d'évaluer les besoins de répit.



L'Accueil de Répit

Pour les proches avec troubles du spectre autistique

L'objectif

Permettre aux aidants de disposer de temps libre en accueillant leur proche autiste ou TSA.

Comment ?

- En assurant l'accueil de façon ponctuelle ou séquentielle.
- En proposant des activités pour chacun en fonction de leurs capacités, de leur autonomie et en gardant pour objectif le bien-être de la personne accueillie.



Modalités d'accueil

- Sur orientation de l'équipe de la Plateforme, après évaluation des besoins de répit, un temps d'adaptation est proposé.
- Le service n'assure pas les transports, ni les repas, ni les goûters.